



SCHAFFHOUSE-près-SELTZ

Département du Bas-Rhin

Bulletin communal | Noël 2021





Sommaire

- Page 2 : Sommaire
- Page 3 : Le mot du Maire
- Page 4 : Le mot des Conseillers Départementaux
- Page 5 : Le mot de la Conseillère Régionale
- Page 6 : Informations communales
- Page 11: Vie associative
- Page 18 : Informations diverses
- Page 28: Les anniversaires des aînés
- Page 31 : Etat civil
- Page 32: Information de la mairie

Le mot du Maire | Noël 2021

Les traditionnelles fêtes de Noël et de Nouvel An vont rythmer la fin de l'année 2021 qui s'approche à grands pas. Elles sont signes de bonheur, de joie et aussi de retrouvailles avec nos proches.

Chaleur, bonheur et bienveillance qui embellissent cette période sont d'autant plus importants dans le contexte sanitaire incertain que nous vivons.

Ces derniers mois, l'espoir est revenu. Nous avons pu renouer avec une vie sociale : les restaurants, cinémas, théâtres ont ainsi à nouveau ouvert leurs portes.

Les associations ont repris leur activité et permis à chacun de retrouver une vie quasiment normale.

Mais la menace a resurgi et s'avère être toujours présente ; les médias et politiques se succèdent et apportent chacun leur tour les mauvaises nouvelles liées aux caprices du virus.

Notre vie continue de surfer sur les vagues qui se succèdent et auxquelles chacun s'habitue.

Mais il faut rester positif et essayer de vivre le mieux possible avec les aléas d'aujourd'hui.

Et bien que nous soyons tenus de mettre de côté pour la deuxième année consécutive nos rencontres synonymes de convivialité et bien vivre ensemble, nous gardons espoir de retrouver cette légèreté et ces moments précieux en ne doutant pas que les retrouvailles seront encore plus belles !!

Continuez à prendre soin de vous et à faire preuve de prudence !

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Noël et dès à présent une belle et heureuse année 2022.



Philippe GIRAUD,
Maire



Le mot de la Conseillère Régionale



Mesdames, Messieurs, chers citoyens de la Plaine du Rhin ,

Une fois encore nous avons dû composer avec la crise sanitaire. Tout au long de cette période d'incertitude, la Région vous a accompagnés. Près de 3000 PC distribués aux lycéens du lycée Stanislas de Wissembourg et du séminaire de Walbourg depuis 3 ans, ont permis la continuité de l'enseignement. Grâce aux dispositifs initiés en urgence par la Région et alimentés par 4 partenaires (Région, CEA, CdC et Banque des territoires), 20 avances remboursables ont été attribuées aux petites entreprises et associations de 6 communautés de communes du Nord Alsace pour plus de 230 000 euros.

Le mois de juin dernier a été marqué par les élections régionales et je tiens à vous remercier bien sincèrement pour votre confiance. Les défis à relever sont nombreux et j'aimerais en évoquer quelques-uns.

Réussir la transition écologique est une nécessité ! La Région encourage de nombreux projets de transition énergétique et de rénovation thermique de bâtiments publics, associatifs ou d'entreprises, tels que ceux des collectivités de Beinheim, Neewiller... ou d'entreprises comme l'EARL Bogner-Weber, Timmel Frères... La mobilité n'est pas en reste. La Région soutient l'installation des bornes de recharges électriques, dont le réseau doit être considérablement étoffé. Le projet emblématique de renforcement de l'offre ferroviaire des lignes transfrontalières suit son cours, avec la publication d'un appel d'offre européen fin 2021. Notre territoire à dominante rurale est une force à consolider. La Région accompagne nos agriculteurs dans leurs nombreux défis : conversion à l'agriculture biologique, préservation des ressources en eau... Assurer un avenir à nos jeunes, c'est aussi préserver la biodiversité avec notamment un ambitieux programme sur les rives du Rhin, dont un beau projet transfrontalier à Seltz.

[Préserver la santé de chacun se traduit entre autres, par le financement par la Région, de près de 16000 places de formations paramédicales \(infirmiers, aides-soignants...\), dont 30 places d'aides-soignants à l'hôpital de Wissembourg. En raison de la pandémie, le nombre de places est considérablement augmenté et elles sont réparties sur tout le territoire. Par ailleurs, la Région accompagne techniquement la formation de 30 jeunes en bac pro accompagnement, soins et services aux personnes, au lycée Stanislas de Wissembourg..](#)

L'attractivité de notre territoire est tirée par un tissu industriel, artisanal et commerçant très dynamique. De nombreuses sociétés ont su se réinventer en investissant dans des équipements plus performants et des outils numériques, encouragés en cela par la Région (Garage Waltz, Leuco production...). D'autres dossiers sont en cours d'étude. Le nom de domaine **.Alsace** proposé par la Région, permet également aux sociétés qui le souhaitent, d'affirmer leur identité territoriale et leur culture transfrontalière.

Cependant, l'attractivité se mesure surtout dans nos communes et je suis très à l'écoute des maires et des associations qui sont au cœur de notre quotidien.

En 2021, sur la Plaine du Rhin, une trentaine de projets sont soutenus par la Région, tous types confondus, englobant par exemple la réhabilitation de centre socioculturel à Buhl, la création d'aires de jeux à Neewiller et Munchhausen, la programmation culturelle à Beinheim, l'aide aux associations sportives à Lauterbourg, Oberlauterbach, Mothern, Scheibenhard... et bien d'autres encore.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur <https://www.grandest.fr/aides/>

Ich wünsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit!

Evelyne Isinger - Salmbach

Conseillère régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières, evelyne.isinger@grandest.fr

Maison de la Région Alsace du Nord, tél : 03 88 03 40 80 maison.saverne-haguenau@grandest.fr

Le mot des Conseillers départementaux

Canton de WISSEMBOURG

**Vos Conseillers
d'Alsace**
à votre écoute !



Votre contact :

Funda DONER

03 88 76 62 94

funda.doner@alsace.eu



Depuis le 1er janvier 2021, les Conseillers Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric BIERRY.

LA nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, des compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kms de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence:

- ◆ Le plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé;
- ◆ Le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin;
- ◆ Le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Stéphanie KOCHERT et Paul HEINTZ,

Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg.

Réalisation | **Entrée de village**

L'entrée de Schaffhouse en venant de Niederrœdern a été réalisée comme prévu par la société HEIBY pour un montant de 3 412,48 € H.T.

Le panneau d'agglomération a été avancé de 30 mètres pour mieux visualiser l'entrée du village.



Décoration de Noël | **Place de l'église**

La guirlande multicolore de notre grand sapin sur la place de l'église étant devenue obsolète, nous l'avons remplacé par des sujets en LED plus actuels. Le coût de cette acquisition est de 1 450,80 € HT. Nous continuerons à investir ponctuellement dans de nouvelles illuminations.

Fleurissement | **Place centrale**

La Commission « environnement » s'est réunie pour faire le point sur le fleurissement du village. Il a été décidé de reconsidérer l'aménagement de la place centrale pour le printemps prochain.

Projet | **Eclairage Public**

Nous inscrirons au budget 2022 les travaux concernant la mise en place de l'éclairage LED pour notre village ainsi que les subventions prévues en recettes.

Info | **PLUi**

La municipalité est dotée d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) . Avant d'effectuer des travaux (mur sur limite par exemple), n'hésitez pas à demander les renseignements nécessaires en mairie ou à consulter le règlement directement sur notre site internet : www.schaffhouse.fr

Projet | **Lotissement**

Suite à l'appel d'offre pour les différents travaux du futur lotissement, nous avons retenu les entreprises suivantes parmi celles qui ont répondu à l'offre.

Lot 1: Voirie provisoire et définitive, assainissement, eau potable.

Entreprise **COLAS**

Lot 2 : Réseaux secs.

Entreprise **BILD-SCHEER**

Lot 3 : Pré-plantations (haies arbustives)

Entreprise **Thierry MULLER**

Le prix de l'are sera déterminé ultérieurement.

Il a été décidé de réévaluer raisonnablement la T.L.A. (Taxe Locale d'Aménagement) et de faire évoluer le taux de 1% à 2%. Précisons que la marge de variation se situe entre 1 et 5%. Cette augmentation sera appliquée pour les futures constructions.



URBANISME | **Dématérialisation des demandes**

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>

Réfection | Petite Chapelle



En août 2021, Francis Loeffler a redonné un nouveau coup d'éclat au banc situé à côté de la petite chapelle. Après une balade dans la forêt, celui-ci permet de se ressourcer ou tout simplement de méditer. Un grand merci à lui.

Divers | Halloween

Dimanche, le 31 octobre, par un temps quasi printanier, quelques riverains déguisés en monstres, fées ou sorcières, de la localité ont arpenté les rues du village pour fêter Halloween. Ils ont été récompensés par de nombreuses friandises qu'ils sont allés récolter auprès des habitants.



Divers | Marche aux lampions



La marche aux lampions est toujours organisée le samedi de la « kerwe » en l'honneur de saint Martin, patron de l'église du village.

La pluie était tombée tout l'après-midi, freinant probablement quelques ardeurs. Le rassemblement a toutefois été maintenu et a eu lieu dans la cour de l'école.

Là, les soldats du feu ont offert un lampion aux enfants, s'ils n'en avaient pas déjà. Peu après 18 heures, ces derniers ont été allumés. Le maire Philippe Giraud a endossé son ancien rôle de directeur d'école, retrouvant avec plaisir les élèves, a sonné le rassemblement, donné le « la » et dirigé la chorale d'enfants spontanément reconstituée, mais maîtrisant leur sujet. En effet, les enfants avaient répété durant les jours précédents les chants spécifiques avec leurs enseignants.

Puis, le cortège d'une bonne soixantaine de personnes s'est ébranlé sous les gouttes, encadré par les sapeurs-pompiers. Régulièrement, lors d'un arrêt ou en procession, les enfants ont été invités à chanter, notamment *Laterne*, évoquant l'histoire même de saint Martin

Après avoir déambulé à travers quelques rues, sur un parcours d'environ 1,5 km, le cortège s'en est retourné à l'école. Sous le préau, les enfants ont eu le plaisir de pouvoir déguster un chocolat chaud et un « mannele », préparés et offerts par l'amicale des pompiers. Quant aux accompagnants adultes, ils ont pu siroter d'autres boissons chaudes en bavardant chaleureusement.

Ecole | Investissement

Nous devons remplacer le vidéoprojecteur d'un des deux tableaux interactifs de l'école qui est défectueux. Le prix du nouvel outil de travail s'élève à 1 836,87 € H.T.

Ecole | Activités

Les effectifs de l'école sont en baisse et ce, depuis trois années consécutives. Ils sont en dessous du seuil permettant le maintien des 3 classes, à savoir 51 élèves.

Cette situation critique n'engendrera pas de fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2022.

Cependant si aucune amélioration n'est constatée, la situation risque de se compliquer pour la rentrée de 2023.



L'association « Sur les sentiers du théâtre » a proposé, comme chaque année, un spectacle aux élèves des classes élémentaires des écoles de la communauté de communes de la Plaine du Rhin. Les artistes sont intervenus dans les classes en amont de la représentation.

Ce spectacle, intitulé « Petit Jean et la Forêt Enchantée » a été présenté par la compagnie « Des Coquelicots sous la poussière ».

C'est le cadeau de Noël des enfants financé à parts égales par la commune et la communauté de communes.

Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux élèves de notre école.

Il s'est arrêté dans chacune des classes pour leur plus grand bonheur!

Il leur a remis à chacun un cadeau. Ce premier trimestre s'est terminé sur une note légère et féérique.



Associations | Bibliothèque



Après une longue période sans renouvellement de livres, un échange a enfin pu se faire en mars 2021; le prochain est déjà programmé pour mars 2022 !

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de lectures, que ce soit des thèmes, des auteurs précis ou des documentaires; si une idée soudaine vous vient, dites-le à une bénévole de permanence qui la transmettra à la responsable, celle-ci réservera votre ouvrage par Internet et celui-ci sera acheminé à notre local par la navette mensuelle.



Un petit rappel : chaque lecteur peut à présent ouvrir un compte gratuit à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin; ce pas a été franchi par 2 lecteurs !

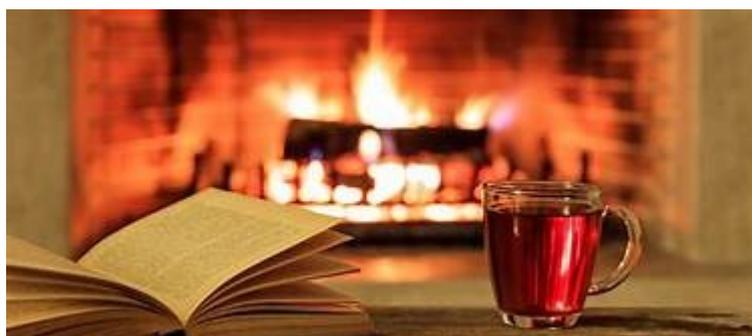
Après une consultation auprès de toutes les bénévoles qui tiennent les permanences, après en avoir parlé aux lecteurs qui viennent le vendredi, nous avons décidé de passer à l'heure d'hiver le vendredi soir : désormais le vendredi soir la bibliothèque est ouverte de 18h à 19h et non de 19h à 20h.

Nous vous invitons à venir faire provision de lectures pour vos longues soirées d'hiver !

La Bibliothèque sera fermée :
du dimanche 19 décembre 2021
au dimanche 02 janvier 2022

Heures d'ouverture :
- lundi de 16h à 17h
- vendredi de 19h à 20h

Bonnes lectures à tous au coin du feu !



Associations | Chorale Sainte Cécile

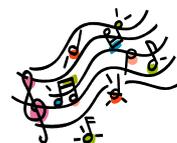
Qui l'eût cru ?

« Ça n'arrivera jamais chez nous » avons-nous entendu....
C'était bien se tromper, car un petit virus inattendu
Donne encore le « la » d'une manière saugrenue !

Nous n'en menons pas large, et à l'instar des naufragés,
Nous gardons espoir et rêvons d'être sauvés.



Le chef de chœur rêve lui aussi...



*« Si j'avais une baguette magique,
Je souhaiterais qu'il n'y ait plus de souffrance,
Si j'avais une baguette magique,
Je voudrais que la vie soit une romance,
Une histoire pleine de bons moments,
Pleine de rires et de chants. »*



Traditionnellement comme tous les ans, nous remercions les personnes qui nous soutiennent depuis bien longtemps, elles se reconnaîtront.... Nous espérons de tout cœur pouvoir reprendre les activités de la chorale en cohésion avec les habitants de Schaffhouse.

Joyeux Noël et bonne année



vous souhaitent de tout cœur

l'organiste, les choristes et le chef de chœur

Isabelle l'organiste, Joseph, Robert, Francis, Benoit, Gabrielle, Geneviève, Elisabeth, Corinne,
Marie-Rose, Isabelle, Anne et Fabienne.

Associations | Club Broderie

Cette fois ci c est dit en Alsacien . Pourquoi pas !

A tous, bonne fin d année vous souhaite le Club Broderie

Mais pour une fois nous laissons place pour le poème de M.Robert Bessenbruch

Ancien boulanger de Niederroedern et poète à ses heures



Guti G'sundhat, viel Glick un viel Freid

Ä scheenes Johr un ä guti Zeit

Dass alles Elend uffhere dut

Wie wär des fer d'Welt un Menschhat gut

S'naye Johr hat s'Alte verdriwwe

2022 wird jetzt g'schriwe

Dâ Kalender isch komplett un satt

Gross steht dâ erschte Jenner am Blatt

Aus dunkle Wolke Flocke falle

Durch's schneebedeckte Dorf dut's knalle

S'isch Mitternacht s'alte Johr isch futsch

Wilkomme Nayjohr un guter Rutsch



Brigitte Marmillod

tel 03 88 86 80 46

D'Rakete hoch zum Himmel flitze

Ä Knall un bunte Sternle spritze

Guter Vorsatz nemmt sich mancher vor

Doch so ä Wort wird nit immer wohr

Prosit Nayjohr in alli Stosse

Proscht Nayjohr fer d'Klane un d'Grosse

Guti G'sundhat, viel Glick un viel Freid

Ä scheenes Johr un ä guti Zeit

Schenkt ein zum Wohl, lonn d'Gläser klinge

Ä Hoch uff's Johr, Glick soll's uns bringe

Dass alles Elend uffhere dut

Wie wär des fer d'Welt un Menschhat gut

Bis zum Silveschter scheeni Zeite

Guti G'sundhat, niemand soll leide

In jedes Haus Frohsinn un Humor

Des wär beschte G'schenk fer's ganze Johr

Associations | Sapeurs pompiers

Chers habitants de la commune de Schaffhouse près Seltz, en cette fin d'année, les sapeurs pompiers vous présentent le bilan annuel de leurs activités.

Concernant nos effectifs, nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de notre nouvelle recrue **Lucas ALBENESIUS** à la section des Sapeurs-Pompiers de Schaffhouse près Seltz.



Concernant les interventions, nous avons été appelés pour :

- 3 Secours à personnes
- 2 Nids de guêpes
- 1 Accident de la circulation
- 1 Dégagement de chaussée

Soit au total 7 interventions au niveau communal.

Concernant les formations, nous voulons féliciter nos Sapeurs-Pompiers méritants :

- **Maxime STOLTZ** pour la réussite à l'examen SR (secours routier).

Cette formation lui permet d'intervenir sur les accidents routiers et d'utiliser les techniques et les matériels adaptés à la désincarcération.

Frédéric ZIMMERMANN pour la réussite à l'examen COD2 PL. Cette formation lui permet d'intervenir en tant que conducteur poids-lourd tous terrains et particulièrement sur les engins feux de forêts.

Lucas ALBENESIUS pour sa réussite aux formations suivantes :

- Le prompt-secours, qui est la formation de secouriste lui permettant d'intervenir pour secours à personnes avec un équipage Sapeurs-Pompiers
- la FI qui est la formation initiale des Sapeurs-Pompiers lui permettant d'intervenir avec un engin Sapeurs-Pompiers pour des opérations diverses et des incendies en tant qu'équipier.

En ce qui concerne les formations continues :

Nadine HERBEIN, Lisa HEYD, Frédéric ZIMMERMANN, Maxime STOLTZ et Laurent ALBENESIUS ont validé leur formation de maintien et de perfectionnement des acquis en 2021.

Trois cent soixante-cinq jours par an, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les pompiers veillent à votre sécurité.

Vous aussi veillez sur votre sécurité en laissant vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (particulièrement les inserts et les cheminées).

Un incendie sur quatre est dû à une installation électrique défectueuse.

70% des incendies mortels ont lieu la nuit.



Les installations de chauffage mal installées, non vérifiées ou des conduits de cheminées bouchés faute d'avoir été ramonés sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie, surtout à cette époque de l'année.

*Les risques du chauffage au bois :

Risque d'intoxication : émission de monoxyde de carbone en cas de mauvaise combustion ou si le conduit est bouché.

Risque d'incendie : un feu de cheminée peut se propager à toute une habitation.

Risque de fissure du conduit : la chaleur émise par un feu de cheminée peut provoquer la fissure du conduit et le rendre inutilisable.

*Comment reconnaît-on un feu de cheminée ?

- Odeur spécifique
- Ronflement anormal dans le conduit
- La chute de débris de suie
- Des étincelles, voire des flammes à la sortie du conduit

*Que faire en cas de feu de cheminée ?

Appeler les secours (18 ou le 112)

Couper le tirage

Évacuer l'habitation

Si possible retirer le combustible

*Comment éviter un feu de cheminée ?

Ne pas utiliser de bois humide peint ou vernis

Éviter les bois résineux

Faire ramoner le conduit de la cheminée par un professionnel chaque année

Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, formant un dépôt de bistre dans le conduit)

Et notre amicale...

Encore une année pendant laquelle l'amicale n'a pas pu réaliser la fête d'été à cause de la pandémie.

Nous allons remettre cette fête au programme 2022 en espérant enfin une évolution favorable de la situation sanitaire.

Un changement important dans l'organigramme de l'association est à noter, pour la fonction de trésorier : M. Maxime STOLTZ succède à M. Julien HAAR. Nous remercions Julien pour ses 26 années à gérer les finances de l'association et Maxime pour ce nouvel engagement.

N'oublions pas les sapeurs-pompiers vétérans actifs au sein de l'amicale à savoir :

-M. Francis LOEFFLER

-M. Julien HAAR

-M. André MARMILLOD

Ainsi que notre secrétaire et membre actif M. Yves EBERLE.



**Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année,
et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2022**

Activités | Cours de Yoga



*« Ne perdez pas la foi en l'humanité.
L'humanité est un Océan, si quelques gouttes ou vagues sont souillées,
l'Océan ne sera pas pollué pour autant »*

Ces propos du **Mahatma Gandhi**,
sont pleins d'espoir,
car ils donnent à penser que l'humanité a la capacité
de se régénérer.
Pour moi, cela signifie que chaque âme purifiée
par la compassion et le respect de tous les êtres vivants
permet à d'autres esprits de s'élever spirituellement
pour finalement réaliser l'Un.

Gandhi nous dit que tous les êtres sont
la manifestation du Soi, du Divin.

Il sous-tend que la Nature d'autrui et la Nature de soi sont identiques.



Mettons nous à l'œuvre avec persévérance
et courage.

Ce sont mes Vœux pour cette année 2022

ARJUNA

www.arjuna-massage-yoga.fr

Les séances de YOGA reprendront à Schaffhouse le 17 janvier 2022

Pour rappel, hors contexte crise sanitaire, des cours yoga / yoga nidra sont organisés

à la Salle Polyvalente de SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ tous les lundis soirs,

une première séance de 18h15 à 19h30 ,

une seconde séance de 19h45 à 21h.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec
Mme TIMMEL Marie-Odile au 06 89 35 24 45

Associations | Olympique Schaffhouse

Tout d'abord, un grand merci aux nombreuses personnes qui, par l'achat d'une choucroute à emporter, ont participé à l'émancipation de notre association !



Les résultats sportifs de l'Entente Niederroedern / Schaffhouse, quant à eux, sont toujours perturbés par le Covid 19 : reports de matchs liés à la santé des joueurs. L'état actuel des terrains soumis aux pluies incessantes n'arrange pas la situation .

Toujours est-il que l'équipe I (district 5), entraînée par Christophe AMBOS occupe une belle position d'attente, en vue d'une éventuelle montée en district supérieur. Il est à noter que cette formation est l'une des dernières du nord du département encore qualifiée en Coupe d'Alsace et en Coupe du Crédit Mutuel, à ce niveau.

L'équipe II (montée en district 7) obtient des résultats satisfaisants qui permettent d'envisager un maintien dans cette division. C'est Jonathan STOLZ qui s'occupe de cette équipe.

L'équipe III (district 8) a été créée pour que tous nos licenciés puissent s'adonner à leur sport favori. Alexandre LE BOEUF gère cette équipe.

Espérons tous qu'au printemps, une reprise normale des activités puisse avoir lieu !

Le club renouvelle ses remerciements, pour leur soutien financier, à la commune de Schaffhouse ainsi qu'aux autres donateurs :

CR BAINS de Schaffhouse, la Boulangerie SCHNEIDER de Seltz et le LAMBRUSCO de Hatten.



Equipe 1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	BATZENDORF F.C.	21	7	7	0	0	0	28	4	0	24
2	REICHSHOFFEN F.C.E.	18	8	6	0	2	0	35	11	0	24
3	DAUENDORF F.C.	13	7	4	1	2	0	16	13	0	3
4	PREUSCHDORF U.S. 2	7	7	2	1	4	0	16	19	0	-3
5	MORSBRONN E.S.	7	6	2	1	3	0	10	19	0	-9
6	NIEDERROEDERN/O.SCHA	6	3	2	0	1	0	7	5	0	2
7	SCHLEITHAL U.S. 2	6	5	2	0	3	0	11	12	0	-1
8	CLIMBACH C.O.	6	6	2	0	4	0	8	15	0	-7
9	SCHIRRHEIN F.C.E. 3	5	7	1	2	4	0	11	21	0	-10
10	ZINSWILLER O.	1	6	0	1	5	0	6	29	0	-23
11	HOFFEN F.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Equipe 2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	SELTZ F.C. 3	23	9	8	0	0	1	31	11	0	20
2	HUNSPACH A.S. 3	19	9	6	1	2	0	25	12	0	13
3	OBERLAUTERBACH U.S. 4	19	10	6	1	3	0	16	17	0	-1
4	OBERROEDERN/ASCHBACH 2	16	9	5	1	3	0	20	10	0	10
5	ROTT F.C.	16	8	5	1	2	0	22	7	0	15
6	ROUNTZENHEIM S.R. 2	15	8	5	0	3	0	17	10	0	7
7	RIEDELSELTZ F.C. 2	13	9	3	4	2	0	14	12	0	2
8	NIEDERROEDERN/O.SCHA 2	12	9	4	0	5	0	24	17	0	7
9	SALMBACH A.S	7	8	2	1	5	0	5	11	0	-6
10	SCHEIBENHARD F.C. 3	5	9	1	2	6	0	8	20	0	-12
11	MUNCHHAUSEN/EMM 3	4	10	1	1	8	0	3	43	0	-40
12	SCHOEN/MEMMEL F.R. 2	3	8	1	0	7	0	8	23	0	-15



LE SYNDICAT DES EAUX DE SELTZ

Aschbach-Buhl-Hatten-Hoffen-Leiterswiller-Niederroedern-Oberroedern-Rittershoffen-Schaffhouse-Seltz-Stundwiller

En 2020, le Centre d'analyses et de recherches de l'université Louis Pasteur, en partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) et le Syndicat des Eaux du Canton de Seltz, ont réalisé plusieurs campagnes de prélèvements d'échantillons d'eau, à la station de pompage de Seltz, dans nos différents châteaux d'eau, ainsi que directement chez des particuliers dans votre commune, aucune anomalie n'a été signalée lors de cette période.

La note de Synthèse concernant les différents contrôles de l'eau établie par l'A.R.S, pour 2020 juge l'eau de bonne qualité et conforme aux normes réglementaires en vigueur. Les résultats des différentes analyses de 2021, seront publiés dans un rapport de synthèse courant 2022.

Les membres du Comité Directeur ont lancé un nouveau programme de travaux en 2021 consistant à remplacer d'anciennes conduites d'eau dans trois communes, afin d'améliorer la qualité de l'ensemble du réseau, d'eau potable de notre Syndicat. Ces travaux sont la continuité des précédents programmes visant à renouveler petit à petit les plus anciennes conduites d'eau.

En cette période hivernale, où des risques de gel sont à craindre, je souhaite vous rappeler qu'il appartient à chaque abonné de protéger son compteur d'eau, en cas de détériorations dues au gel, la remise en état du compteur sera à la charge de l'abonné.

En cas de rupture sur le réseau d'eau public ou sur un branchement particulier **avant compteur**, un service d'astreinte est joignable au **03/88/54/38/71** merci de bien vouloir indiquer votre nom, votre adresse et la cause de votre appel, la précision du message que vous laisserez permettra à l'équipe d'astreinte d'intervenir le plus rapidement possible afin d'entreprendre les réparations nécessaires pour assurer la continuité du service de distribution d'eau.

A l'aube de ces fêtes de fin d'année, malgré la situation sanitaire actuelle, permettez-moi de vous souhaiter, au nom des Vice-Présidents, des Délégués, et des Employés ;

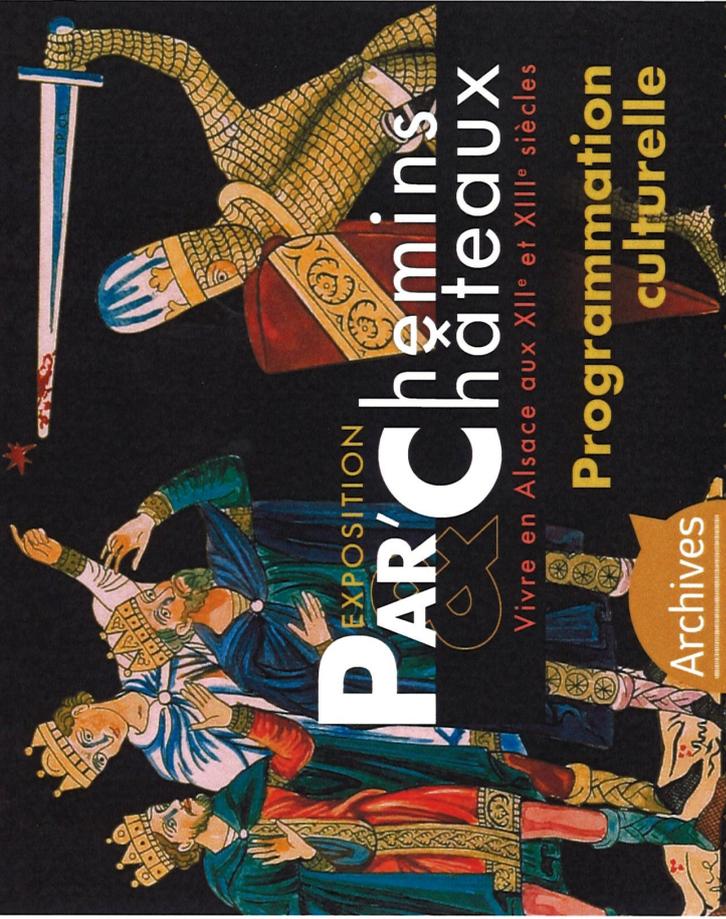
Un joyeux Noël et surtout une année 2022 placée sous le signe de l'espoir.



La Présidente du Syndicat des Eaux

Sylvie POUILLARD





EXPOSITION PAR' Chemins Châteaux

Vivre en Alsace aux XII^e et XIII^e siècles

Programmation culturelle



<https://archives.alsace.eu>

Dans le prolongement de l'exposition **Par' Chemins & Châteaux**, pour approfondir le thème abordé, nous vous proposons cette programmation culturelle :

Lancement de la programmation **Par' Chemins & Châteaux***

Dimanche 23 janvier @ 15h-15h30

Tirer de son trésor du neuf et de l'ancien : préserver et valoriser le patrimoine écrit antérieur au XIII^e siècle en 2021

Anne-Lise Depoix, conservatrice du patrimoine, commissaire d'exposition et Anne Fellinger, responsable de l'unité de numérisation et de conservation préventive (Archives d'Alsace)

Dimanche 23 janvier @ 15h40-16h35

L'autre Moyen Âge des châteaux alsaciens

Georges Bischoff, historien

Dimanche 23 janvier @ 16h40-17h30

Visite de l'exposition
Anne-Lise Depoix, commissaire de l'exposition

Conférences*

Mardi 22 février @ 17h

Construire un château fort entre 1150 et 1250 : un siècle de mutations

Jacky Koch, archéologue (Archéologie Alsace)

Dimanche 6 mars @ 16h

Étudier les sceaux médiévaux à l'ère numérique : le cas des empreintes antérieures à 1250 conservées aux Archives d'Alsace

Thomas Brünner, maître de conférence en histoire médiévale (Université de Strasbourg)

Mardi 15 mars @ 17h

Les origines des villes d'Alsace, ou du château à la ville

Bernhard Metz, conservateur honoraire

Dimanche 20 mars @ 16h

Le château du Haut-Kœnigsbourg au XII^e siècle : nouvelles découvertes et interprétations de ses vestiges et de sa structure

Florent Fritsch, docteur en archéologie (Service de l'Inventaire)

Dimanche 3 avril @ 16h

Manuscrits d'Alsace : découverte d'une nouvelle recette d'encre métallo-gallique

Marie Renaudin, restauratrice de livres anciens (Archives d'Alsace)

Mardi 26 avril @ 17h

L'apport des bénévoles dans la sauvegarde du patrimoine castrol

Mathias Heissler, architecte du patrimoine (Collectivité européenne d'Alsace), et Pierre Parsy, bénévole veilleur de châteaux (Amis des Châteaux d'Ottrott)

Visites commentées de l'exposition*

6 février, 6 mars et 3 avril @ 14h30

Visite possible pour les groupes sur réservation au 03 69 06 73 06 ou accueil.archives@alsace.eu.



Exposition
**Par' Chemins
& Châteaux**

Du 6 décembre 2021 au 15 avril 2022

Aux Archives d'Alsace
6 rue Philippe Dollinger à Strasbourg

Plus d'informations sur :

<https://archives.alsace.eu>

* Tous les événements se déroulent aux Archives d'Alsace - site de Strasbourg.

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Toussier ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

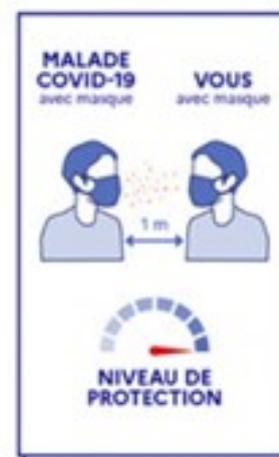
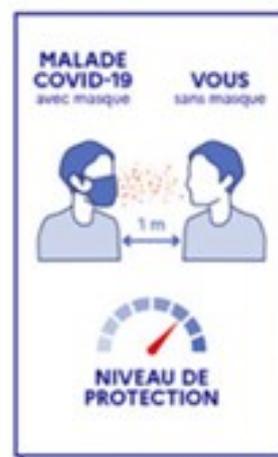
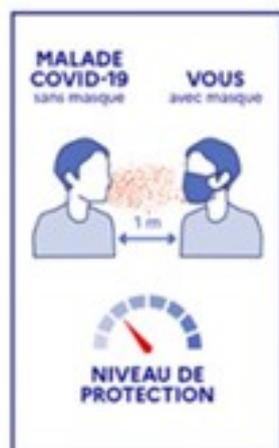
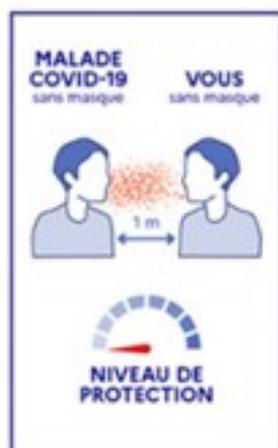
Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)



Délégation départementale
aux droits des femmes
et à l'égalité
Département du Bas-Rhin

RÉAGIR
FACE AUX
VIOLENCES
CONJUGALES

en période
de confinement

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>



PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST

EN PARLER



Toute personne qui laisse
un message téléphonique,
mail ou SMS sera contactée

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES**

**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES,
RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER**

Centre d'information des droits des femmes et des familles

Permanence téléphonique : 07 67 96 89 22
les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 10h15 à 11h
les mardis et jeudis : de 15h à 16h
06 47 98 47 45
les mercredis : de 13h à 17h
les vendredis : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Permanence par mail : strasbourg@ci0ff67.fr

SOS Femmes Solidarité - Accueil de jour départemental

Permanence téléphonique : 03 88 24 06 06 du lundi au vendredi de 9h à 12h
Permanence par mail : adj@sosfemmesolidarite67.org

SOS Aide aux Habitants - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes
Tel : 03 88 79 79 32 et par mail : contact@sos-aide-aux-habitants.fr
Accès au droit et écritain public
Tél. : 03 88 79 79 30 et par mail : accueil@sos-aide-aux-habitants.fr

Viaduc 67 - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes
Tel : 06 30 53 64 65 et par mail : sav@viaduc67.org
Accès au droit et écritain public
Tél. : 06 30 53 64 65 et par mail : contact@viaduc67.org

17

Appeler Police Secours

Victimes et/ou témoins,
composer le 17 en cas d'urgence.

En cas de violence et d'urgence
nécessitant une intervention des forces de
l'ordre : contacter le 17 ou le 112



Appeler le 3919

Pour recevoir de l'aide
anonymement et
gratuitement.

Pour une écoute et des conseils,
accessible du lundi au samedi
de 09h00 à 19h00



114

Signaler des violences en cas de danger
par SMS au 114

Quand on ne peut pas parler alors qu'on
est en danger. Des agents de régulation
gèrent l'appel et contactent les services
d'urgence : Police, gendarmerie, SAMU ou
sapeurs-pompiers.



Signaler en ligne

Pour signaler une violence
anonymement et gratuitement
24/7.

Pour signaler et bénéficier d'assistance
et de conseils, tchater sur la plate-forme
de signalement en ligne, dont les messages
ne sont pas traçables
[arrêtonslesviolences.gouv.fr](https://stop-violences.gouv.fr)
<https://www.service-public.fr/cmi>

Vous ne savez plus quoi faire de vos textiles dont vous n'avez plus l'usage ? Le Relais Est les récupère !

En donnant les vêtements, le linge de maison et les chaussures que je n'utilise plus.

Le Relais Est a pour activité la collecte, le tri et la valorisation de textiles de seconde main, en Alsace et en Franche Comté. La collecte s'effectue via les bornes blanches situées sur la voie publique. Le centre de tri est basé à Wittenheim, où vos dons seront directement triés. En tant que structure de l'économie sociale et solidaire, le Relais Est est une Société Coopérative et Participative (SCOP) membre d'Emmaüs France dont le but est de créer de l'emploi en insertion. Le Relais Est emploie 135 salariés dont 45% sont en parcours d'insertion.

Que donner ?

Ce qu'on peut donner :

- ⇒ Vêtements (adultes et enfants)
- ⇒ Linge de maison (draps, nappes, rideaux, ...)
- ⇒ Chaussures **ATTACHÉES PAR PAIRES**
- ⇒ Petite maroquinerie (ceintures, sacs)

PROPRES ET SECS, même usés ou troués.

Ce qu'on ne peut pas donner :

- ⇒ Les articles mouillés ou humides
- ⇒ Les articles souillés (huile, peinture, poils d'animaux...),
- ⇒ Les articles sales
- ⇒ Les chaussures non attachées par paire



Comment donner ?

- ⇒ Déposer vos dons en **SACS BIEN FERMÉS de 30 litres maximum**, pour les protéger et faciliter le travail entièrement manuel des collecteurs et trieurs.
- ⇒ **Lier les chaussures PAR PAIRE** avec les lacets ou un élastique pour faciliter le travail de tri
- ⇒ **Ne pas déposer vos dons à côté de la borne**. Ils pourraient être souillés.

Où trouver les bornes de collecte TLC Le Relais Est ?

La borne de collecte se trouve à l'arrière de la Mairie au fond de la cour côté droit,
6 rue Principale
67470 Schaffhouse-près-Seltz

Que deviennent vos dons ? (schéma devenir des dons)

Les plus belles pièces sont revendues à bas prix dans les friperies solidaires Ding Fring Est (<https://www.facebook.com/dingfringest>). Une partie est également réemployée dans des centres de tri africains, audités par le groupement TESS dont fait partie le Relais Est. L'objectif de ce groupement est de garantir une traçabilité éthique et transparente de la filière. Quant aux textiles usés, ils seront transformés en chiffons ou en isolant thermique et acoustique.

Plus d'infos : www.relaisest.org



Avec l'arrivée de bébé ... le Zéro Déchet c'est facile !

Devenir parents se prépare car l'arrivée d'un bébé est un évènement important dans une vie. La plupart des parents souhaite offrir à leur enfant un environnement le plus sain possible et s'interroge sur les mesures à adopter.

Or l'univers de la puériculture est riche de tentations et le « Zéro Déchet » incite à repenser ce dont on a vraiment besoin.

Comment réagir de manière éco-responsable et sereine face à la société de consommation ?

Il faut savoir différencier envie et besoin.

De quoi un bébé a-t-il vraiment besoin ?



- **Une chambre saine**

Adoptez des matériaux (peintures, sols, meubles,...) **naturels ou écolabellisés**.

Privilégiez des **meubles d'occasion** simples (en bois massif plutôt qu'en contreplaqué ou aggloméré contenant des colles par exemple) : berceau, commode,... Une table à langer n'est pas indispensable ! Préférez un équipement évolutif (lit, chaise haute,...).

Évitez le matériel non essentiel : trotteur, transat,un tapis de sol est préférable pour préparer la marche et la motricité libre. Il est

également **possible le louer** du matériel à la pharmacie : pèse-bébé, tire-lait,... voire être remboursé par la sécurité sociale sous certaines conditions. Pour les matelas et textiles fiez-vous aux **éco-labels**.

Offrez-lui **des jouets** en bois ou en tissus.

Optez pour des **produits d'entretien** sont faits à base de vinaigre blanc, bicarbonate, savon de Marseille, savon noir, ...

- **un dressing bébé minimaliste**



Les vêtements de bébé sont souvent très peu portés donc aucun scrupule à **acheter d'occasion** (auprès de copines déjà maman, de sites de puéricultures, de vide-grenier.....). Toutefois si vous souhaitez acheter neuf, préférez des vêtements écologiques, sains, et produits en France. Une fois trop petits, revendez les ou **faites-en don à une association caritative** ou sur internet, échangez entre particuliers. **Apprenez à coudre et réparer vos objets** ou faites le faire. Cela crée de l'emploi (doudou, layette, couverture, bavoir,...).



▪ un bébé propre en toute sécurité

Préférez le lavable au jetable : investir ou fabriquer quelques lingettes lavables, bavoirs, coussinets....



Utilisez un savon surgras, ou savon de Marseille glycéринé ou quelques flocons d'avoine infusés dans le bain. Remplacez la crème hydratante par une huile végétale bio, ou tout simplement du lait maternel. Optez pour une petite baignoire Shantala, idéale pour baigner les bébés : économique (3-4 l d'eau suffisent et l'eau reste chaude plus longtemps), peu encombrante et sécurisante pour votre bébé.



Pour le nettoyage du linge, choisissez une lessive adaptée aux peaux sensibles, fragiles et réactives avec la mention « hypoallergénique ». Evitez ainsi les produits mentionnant dans leurs ingrédients des composés finissant par « isothiazolinone ».



Article écrit avec la contribution du relais AMAT de Durrenbach

- **Des repas sains** : biberon ou allaitement est un choix personnel.



L'allaitement maternel

abaisse les besoins en produits laitiers, ainsi que les besoins en matières premières et les pollutions induites par la fabrication, le transport et l'utilisation des laits industriels pour nourrissons.

L'allaitement maternel ne demande ni eau pour préparer et nettoyer les biberons, ni énergie pour chauffer cette eau. Il est totalement écologique.

Si vous optez pour un lait artificiel, choisissez le bio. Concernant les déchets générés par les **boîtes de lait, elles peuvent se transformer en rangements** pour crayons, vis, clous, coton,... **Le verre** est le plus sûr pour les biberons et pour réchauffer les petits plats de bébé, faits maison de préférence.

- **Changes et couches lavables**

Certains modèles se composent d'une culotte toute douce en microfibre et d'une poche étanche dans laquelle on glisse un absorbant lavable et un voile. La poche est détachable et la culotte peut être réutilisée plusieurs fois (tant qu'elle est propre).

Concilier maternité et zéro déchet est possible et contribue à prendre grand soin de la santé de son bébé tout en faisant des économies.

Retrouvez tous les numéros Info Zéro Déchet sur le site du SMICTOM www.smictom-nord67.com.

Quelques petites infos ?

- Un **groupe Zéro Déchet** s'est créé en Alsace du Nord, via une initiative citoyenne sur facebook : n'hésitez pas à le rejoindre pour échanger sur les habitudes zéro déchet !
- <https://lezerodechetfacile.com/index.php/2017/05/25/mon-bebe-zero-dechet/>
- <https://zerowasteparis.fr/actu/bebe-zero-dechet-temoignage-dun-jeune-parent/>
- <https://bebezerodechet.com/>

Décorations de la Commune

Les particuliers ayant des sapins à tailler en fin d'année prochaine et qui souhaitent se débarrasser des branches trop encombrantes peuvent se manifester en mairie ou auprès de l'Adjoint technique, Gabriel Grossmann.

En effet, la Commune récupère les branches et branchages pour les besoins décoratifs du village.



CCPR - Prêt de matériel



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN - BANQUE DE MATERIEL

3 rue Principale 67930 BEINHEIM - Tél. : 03.88.53.08.28 - Fax : 03.88.53.08.29 site : www.cc-plaine-rhin.fr

	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + 1 PODIUM	2 CHAPITEAUX + 1 PODIUM	TONNELLE 5X5	TONNELLE 6X6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	60 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 €/ garniture	0,00 €
Particularité des locations	longueur 8,21m - poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220V	Deux possibilités de location : 50 ou 100m ² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés uniquement avec location d'une tonnelle	Nombre de grilles : 20 (2mx1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ou sur le site internet www.cc-plaine-rhin.fr ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : rappf@wanadoo.fr OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : marie.wiedenber@wanadoo.fr										
Informations complémentaires	Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation faite par les communes ou les associations donnera lieu à une pénalité de 100€										
Gérance du matériel	Association "Action Kutu" - Responsable M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", ☎ 06.81.86.69.48										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										
Date de prise en charge et de retour	pour la date de prise en charge un rendez-vous est à convenir avec un membre de l'association au moins une semaine avant la date de la manifestation										sur rendez-vous
Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier											
La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)											

Infos | Préfecture

Carte nationale d'identité

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur,
42 € pour les mineurs de plus de 15 ans
et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- L'ancien passeport en cas de renouvellement,
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

Infos | DGFIP Direction Générale des Finances Publiques



Pour les paiements en espèces jusqu'à 300 € et en CB, les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain SCHNEIDER

8, route de Strasbourg - 67470 SELTZ

Horaires d'ouverture :

Le Mardi, Mercredi et Vendredi de
5h30—12h30 ; 14h—18h;

Jeu-di : 5h30—12h30 ;

Samedi : 6h - 13 h;

Dimanche : 7h - 12h



Permanences du Services des Impôts des Particuliers de WISSEMBOURG

Accueil fiscal, uniquement sur rendez-vous, les mercredis matins

En mairie de SELTZ—semaine paire / En mairie de LAUTERBOURG—semaine impaires

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil

des mairies de SELTZ ou de LAUTERBOURG

Infos | Assistante sociale

Centre Médico-social de SELTZ
1b avenue du Général Schneider
67470 SELTZ
03 69 06 73 78

Une assistante sociale accueille les usagers sur rendez-vous le lundi matin de 9h à 12h.

Elle peut également se rendre au domicile des usagers.

Infos | Déchèteries



Les déchèteries du SMICTOM Nord Alsace seront fermées le 24 et le 31 décembre 2021 après-midi.

Infos | Ramassage des poubelles



La collecte du lundi 18 avril sera reportée au mardi 19 avril 2022.

La collecte du lundi 06 juin sera reportée au mardi 07 juin 2022.

La collecte du lundi 15 août sera reportée au mardi 16 août 2022

La collecte du lundi 26 décembre sera reportée au mardi 27 décembre 2022.

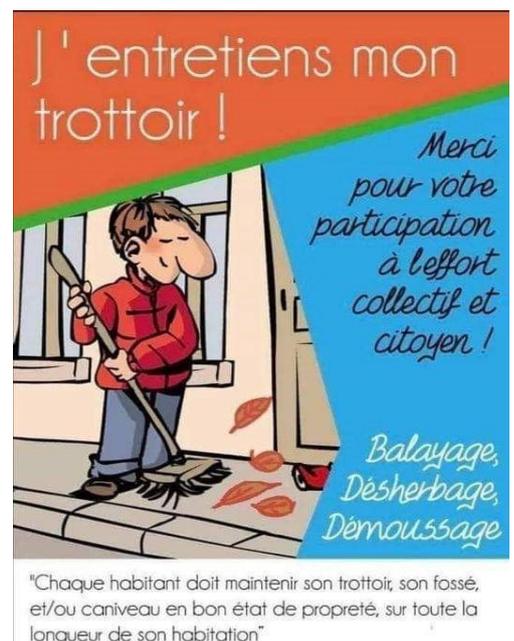
Infos | Règles de cohabitation

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts. Le brûlage de ces derniers peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit également à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendies.

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la propreté des trottoirs longeant votre propriété.

Pensez également à élaguer vos arbres et à tailler vos haies situés à proximité de la voie publique afin de faciliter la circulation des piétons.

A l'arrivée du printemps des travaux peuvent être entrepris, merci d'être vigilants quant aux nuisances sonores qu'ils peuvent générer. Aussi, de 12h à 14h et de 20h à 7h ainsi que les dimanches et jours fériés contribuez au calme environnant.



Horaires | Mairie de Schaffhouse

Adresse: 6, rue Principale—67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Tél / Fax: 03 88 86 50 23

E-mail: mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net

Site internet : www.schaffhouse.fr

Permanences: Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h,
Vendredi de 16h à 18h,



Infos | Liste électorale

Depuis l'année dernière les électeurs sont inscrits sur un Répertoire Electoral Unique (REU) et ont donc un identifiant National d'Electeur (INE).

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune, peuvent le faire sur le portail service-public.fr ou en mairie .

Mémo | Numéros d'urgence

SAMU: 15

POMPIERS: 18

POLICE SECOURS: 17

Violence Femmes info : 3919



MEDECIN DE GARDE : 03 88 11 69 00 ou 03 69 55 33 33

SOS médecins : 03 88 75 75 75

GENDARMERIE: 03 88 86 50 12

GAZ - EDF : 0810 433 068

EAU USEE: 03 88 19 97 09

EAU POTABLE: 03 88 86 51 74

CENTRE ANTI-POISON : 03 88 37 37 37

Utile | Ramoneurs

RAMONAGE GIEDIENGER SARL

BITZ Jean-Claude - 31, Rue des Tilleuls

67470 MOTHERN

03 88 34 38 54



France RAMONAGE

2, rue de l'Eglise

67470 SELTZ

06 30 45 01 54

Les grands anniversaires en 2022

WALTER née MEYER	Joséphine	101 ans	le 27 mars	
ALBENESIUS née GROSSMANN	Cécile	97 ans	le 10 janvier	
WAHL née WEISSENBURGER	Sophie	96 ans	le 9 novembre	
HOERD née GROSSMANN	Odette	92 ans	le 28 mai	
HAETTEL	Marcel	92 ans	le 24 novembre	
HEYD née STOLTZ	Marie Anne	91 ans	le 23 février	
HAAR née ERHOLD	Rose	91 ans	le 30 juillet	
	JOOS née WAHL	Marie-Marthe	89 ans	le 24 mai
	GROSSMANN	Aloyse	89 ans	le 21 septembre
	BOLLMANN	Louis	88 ans	le 30 juillet
	SCHOTT née HUBER	Marie	88 ans	le 30 août
	HOERD née LOEFFLER	Marie-Louise	88 ans	le 28 septembre
	MASTIO	Albert	87 ans	le 10 mai
	GERBER	Edmond	87 ans	le 8 novembre
	MEYER	Ernest	86 ans	le 18 août
	BENDER	Edgar	85 ans	le 16 février
	STOLTZ née HOFFMANN	Georgette	85 ans	le 22 février
	STOLTZ née HAAR	Adèle	85 ans	le 31 mars
	GERBER née HEYD	Yvonne	85 ans	le 1er juillet
	SCHMITT née DUNZ	Magdalena	85 ans	le 2 août
	HEYD	Lucien	85 ans	le 13 décembre
RUCK	Alphonse	84 ans	le 13 décembre	
DE ALMEIDA née MARQUEZ DE PINHO	Luzia	82 ans	le 8 août	
HEYD	Joseph	81 ans	le 2 janvier	
GROSSMANN	Joseph	81 ans	le 28 janvier	
HEYD née RESCH	Joséphine	81 ans	le 2 février	
BALL née STOLTZ	Gabrielle	81 ans	le 2 décembre	
EBERT	Bernard	80 ans	le 14 mars	
MASTIO née HEYD	Madeleine	80 ans	le 13 septembre	
HOFFMANN	Eugène	79 ans	le 15 janvier	
WAHL	Louis	79 ans	le 25 janvier	
BOLLMANN née HAAR	Justine	79 ans	le 27 mai	
WAHL née HOLL	Monique	78 ans	le 28 août	
MEYER née HEYD	Marie-Rose	78 ans	le 5 octobre	

85

HEYD	Bernard	76 ans	le 02 avril
HEYD née HELMER	Marie-Antoinette	76 ans	le 02 mai
ZIMMERMANN	Peter	76 ans	le 17 août
HEYD née LEHNE	Lucienne	76 ans	le 20 septembre
LOEFFLER	André	75 ans	le 13 février
LOEFFLER	Marie-France	75 ans	le 24 février
BENDER	Bernadette	75 ans	le 02 mars
WALTER	Béatrice	75 ans	le 10 avril
EBERT	Lucie	75 ans	le 31 mai

Fête des aînés

Cette rencontre tant attendue par tous devait avoir lieu le 12 décembre.

Au vu de l'augmentation du taux d'incidence liée à la Covid-19 , la municipalité a décidé à contrecœur, et ce, pour la protection de nos aînés, d'annuler cette manifestation et de la remplacer par un portage de repas chaud aux personnes qui s'étaient inscrites pour assister à cette journée.



Anniversaire de Mariage

Afin d'éviter des oublis, surtout concernant les mariages ayant été célébrés hors de la commune, les époux qui auront la joie de célébrer leurs Noces d'Or ou de Diamant en 2021, sont priés de bien vouloir le signaler au Secrétariat de la Mairie.





Anniversaires des aînés



WAHL Sophie

95 ans



HAAR Rose

90 ans



HAETTEL Marcel

91 ans



MEYER Ernest

85 ans



BALL Gabrielle

80 ans



Etat civil | Naissances

- HEINRICH Auguste** né le 02 février 2021 à Haguenau
Fils de HENRICH Sébastien & TUSSING Laetitia
- GIESEN Luna** née le 02 mars 2021 à Haguenau
Fille de GIESEN Dennis & TOCCI Michela
- GABEL Natalia** née le 14 mai 2021 à Wissembourg
Fille de GABEL Swen et de SCHULER Emilie
- LAMRANI Maléya** née le 15 juin 2021 à Wissembourg
Fille de LAMRANI Kahled & DANIEL Manon
- HAAR Zoé** née le 20 septembre 2021 à Wissembourg
Fille de HAAR Michael & BOYER Constance
- ZERMANN Sylvain** né le 13 octobre 2021 à Haguenau
Fils de ZERMANN Eric & FISCHER Virginie
- LAMBIN Marion** née le 14 septembre 2020 à Wissembourg
Fille de LAMBIN Christophe & TROMETER Céline

Etat civil | Mariage

SORELLI Florian & KOCHER Stéphanie

31 juillet 2021



Etat civil | Décès

- ALBENESIUS née GROSSMANN Berthe** décédée le 29 janvier 2021 à Wissembourg
- SCHNITZLER Alfred** décédé le 19 avril 2021 à Lauterbourg
- ZÖLLNER Detlef** décédé le 22 mai 2021 à Schaffhouse-près-Seltz
- HEYD Joséphine née STOLTZ** décédée le 25 mai 2021 à Schaffhouse-près-Seltz
- RUCK Lucie née STOLTZ** décédée le 16 juin 2021 à Schaffhouse-près-Seltz
- GROSSMANN Berthe née BIETH** décédée le 06 octobre 2021 à Schaffhouse-près-Seltz
- KÖTHER Marc** décédé le 14 novembre 2021 à Schaffhouse-près-Seltz

Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé pour les fêtes de fin d'année
du jeudi 23 au vendredi 31 décembre 2021 inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes

03.88.86.12.27

03.88.86.80.46

03.88.86.83.08

03.88.86.86.76

Philippe GIRAUD

André MARMILLOD

Corinne HOERD

Lionel STOLTZ



**Le Maire , l'ensemble du Conseil Municipal et
le Personnel Communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.**